



Ministry of
Development, Industry
and Foreign Trade



**CONFÉRENCE MONDIALE DE L'OCDE
"MIEUX FINANCER
L'ENTREPRENEURIAT
ET LA CROISSANCE DES PME"**

**Brasília - DF, Brésil
27 au 30 mars 2006**

**Principes d'action de l'OCDE
adoptés à BRASÍLIA pour le
financement des PME
et de l'Entrepreneuriat**

PRINCIPES D'ACTION DE L'OCDE ADOPTES À BRASILIA SUR LE FINANCEMENT DES PME ET DE L'ENTREPRENEURIAT

1. À l'invitation du gouvernement brésilien, la Conférence mondiale de l'OCDE sur le thème « *Mieux financer l'entrepreneuriat et la croissance des PME* » s'est tenue à **BRASILIA** du 27 au 30 mars 2006. Organisée dans le cadre du Processus de Bologne de l'OCDE relatif aux politiques à l'égard des PME et de l'entrepreneuriat¹, cette conférence a réuni des acteurs clés – *petites et moyennes entreprises (PME), milieux financiers et participants officiels de haut niveau* – des pays membres de l'OCDE, mais aussi d'économies non membres.

2. Compte tenu des points de vue exprimés par les PME, les milieux financiers et les pouvoirs publics, les Participants à la conférence ont examiné dans quelle mesure la contribution potentielle de cette catégorie d'entreprises est entravée par différentes contraintes. L'accès au financement est une question importante pour les PME. Des déficits de financement peuvent survenir du fait de divergences d'intérêts entre principal et agent², d'asymétries de l'information et d'autres imperfections des marchés et des politiques, facteurs qui expliquent le caractère incomplet des marchés des capitaux et pèsent sur l'accès des PME à des financements. L'analyse révèle non pas un mais plusieurs types de déficit de financement. De nombreux pays de l'OCDE souffrent de déficits de financement partiels, en particulier au stade de l'amorçage, mais ces déficits sont plus répandus dans les économies émergentes, en transition et en développement. Les Participants se sont notamment penchés sur des questions liées à deux formes de financement des PME : *le crédit et le capital-investissement*. Après avoir fait le point de la situation, des pratiques et des questions qui se posent actuellement, les participants ont proposé des marches à suivre pour améliorer les données statistiques et pour recenser et diffuser les solutions appropriées et innovantes de financement des PME, couvrant le rôle des marchés, des gouvernements et des organisations internationales tout en reconnaissant la nécessité d'envisager d'autres travaux.

3. Pour tirer parti des opportunités offertes par le progrès technique et l'innovation, notamment grâce à la diffusion des technologies de l'information et de la communication (TIC), les PME et les entrepreneurs ont tout particulièrement besoin de pouvoir accéder aux bons types de structures et d'instruments de financement. Ce besoin existe aussi chez les PME innovantes qui appliquent de nouveaux modèles économiques et affichent des perspectives de forte croissance, dans la mesure où elles contribuent de manière très importante à une croissance économique qui va de pair avec la création d'emplois et la cohésion sociale.

4. Faisant fond sur les résultats de la première conférence ministérielle de l'OCDE sur les PME ayant pour thème « *Le renforcement de la compétitivité des PME dans l'économie mondiale : stratégies et politiques* », tenue à **BOLOGNE** du 13 au 15 juin 2000, et de la deuxième conférence ayant pour thème « *Promouvoir l'entrepreneuriat et les PME innovantes dans une économie mondialisée : pour une mondialisation plus responsable et mieux partagée* », organisée à **ISTANBUL** du 3 au 5 juin 2004, qui ont constitué des occasions de choix pour faire progresser le dialogue sur les mesures à prendre pour promouvoir *l'entrepreneuriat et l'innovation des PME*, **les Participants ont recommandé les présents Principes d'action.**

Principales conclusions et mesures requises :

5. Les déficits de financement ne représentent pas un problème insurmontable et peuvent être atténués par une série de mesures. Les Participants ont examiné différentes questions potentiellement

¹ Le *Processus de Bologne de l'OCDE sur les politiques à l'égard des PME et de l'entrepreneuriat* est un processus politique dynamique qui :

- œuvre pour la cause de l'entrepreneuriat et des PME au niveau mondial par le biais d'analyses approfondies ;
- favorise un dialogue à haut niveau sur les politiques menées dans ce domaine dans le monde entier ;
- encourage la coopération entre les pays de l'OCDE et les économies non membres, d'autres organisations/institutions internationales et des organisations non gouvernementales dans le domaine des PME et de l'entrepreneuriat.

² Malgré l'absence de définition consensuelle précise de ce qu'est un « déficit de financement », ce vocable désigne l'inaptitude d'une bonne part des PME ayant un poids économique avéré à obtenir des financements adéquats. Les problèmes principal-agent découlent de l'impossibilité de conclure des contrats complets et de faire coïncider les intérêts des parties contractantes. Pour de plus amples réflexions à ce sujet, voir le document de référence de l'OCDE intitulé « Le déficit de financement des PME : principes et réalités ».

problématiques, dont certaines sont reprises ci-après. Des exemples d'initiatives répondant à ces programmes sont également fournis à titre de mesures possibles dans le contexte des actions proposées.

Mettre en place un cadre élargi approprié

Le cadre économique, juridique, institutionnel et réglementaire global est un déterminant primordial du financement des PME. Un environnement macroéconomique prévisible et stable est fondamentalement important, de même que des cadres fiables en matière de gouvernance, de fiscalité, de réglementation et de droit applicable, fixant des règles du jeu équitables pour toutes les entités économiques indépendamment de leur dimension. Pour que l'application du droit soit efficace, il faut que les administrations nationales et régionales – services fiscaux compris – possèdent les compétences appropriées pour traiter les questions liées aux PME, et adoptent des méthodes rationalisées et dignes de confiance. Il est crucial que l'environnement soutienne l'entrepreneuriat, protège le capital intellectuel et stimule des relations entre science et industrie favorisant la commercialisation des hautes technologies.

Concentrer l'aide au stade de l'amorçage tout en préservant la flexibilité

Une fois parvenues à maturité, les PME sont généralement capables d'accéder au financement par le biais d'un large éventail d'instruments financiers, comme les prêts adossés à des actifs, la location-bail, les prêts du secteur non financier, la titrisation de créances et le crédit commercial. Toutefois, aux premiers stades, cet accès pose souvent problème et semble nécessiter que les politiques publiques s'intéressent particulièrement aux entreprises en formation. L'obtention en temps voulu du financement adéquat peut néanmoins demeurer un problème à tous les stades du développement des PME, ce qui suppose une certaine flexibilité.

Stimuler l'apport de capitaux initiaux aux PME

C'est en particulier l'absence de financements adéquats qui entrave l'expansion des PME innovantes (PMEI), freinant la création d'emplois et fragilisant la compétitivité de l'économie tout entière. Des efforts soutenus sont nécessaires pour stimuler le financement des PMEI à leurs premiers stades (c'est-à-dire de la réflexion initiale, de l'amorçage et de la création), qui se caractérisent par des flux de trésorerie négatifs et des modèles économiques non éprouvés. Peuvent alors intervenir les entrepreneurs eux-mêmes, en mobilisant à partir de leurs biens propres le capital demeuré improductif, ou les réseaux d'investisseurs-tuteurs (*business angels*) et les marchés du capital-risque. Les efforts visant à intégrer des activités complémentaires incluent le *New Zealand Venture Investment Fund*, qui aide les entreprises à faire leurs débuts tout en gérant un *Seed Co-Investment Fund* conçu pour stimuler l'investissement des investisseurs-tuteurs. Parmi les stratégies de développement des marchés de capital-risque visant les premières étapes de la vie de l'entreprise, les programmes s'appuyant sur des mesures fiscales et les programmes qui utilisent l'aptitude des pouvoirs publics à tirer parti du capital-investissement privé se sont révélés efficaces.

Encourager les PME à rejoindre le secteur formel

Si les sources informelles de financement revêtent une grande importance, surtout dans les économies en transition et en développement, il est nécessaire de prévoir des incitations pour amener les PME à rejoindre le secteur formel. Une approche, appliquée par le Brésil au travers de son programme SIMPLES, consiste à simplifier les procédures et à faciliter le respect de la réglementation fiscale par les microentreprises et les petites entreprises. Une autre approche vise à renforcer la collaboration entre les IMF (programmes de microcrédit et institutions de microfinancement) et les banques, qui peuvent à la fois asseoir la viabilité financière des premières et préparer le terrain pour transférer les clients aux banques à mesure que leurs besoins de financement augmentent.

Aplanir les obstacles entravant le financement transnational

Les marchés des capitaux s'internationalisent de façon croissante, mais le cloisonnement des réglementations et des institutions qui subsiste continue de freiner la collaboration financière transnationale, l'internationalisation des PME et les flux de ressources et de savoir qui y sont associés. Cette situation pèse particulièrement sur les PME des pays émergents, en transition ou en développement, qui ont des difficultés à accéder à des financements étrangers. Dans ces pays, les PME ne bénéficient que d'une faible part de l'ensemble des crédits locaux, la majorité étant tributaire des marchés informels opérant en dehors du système financier officiel. De nouveaux instruments et mécanismes sont nécessaires pour gérer le risque associé au financement transnational des PME.

Adopter le principe du partage des risques et effectuer des évaluations pour orienter les programmes publics

Les pouvoirs publics doivent cibler avec soin leur action de promotion des PME, faire en sorte que les marchés opèrent de manière efficiente et prévoir des incitations pour que le secteur privé prenne une part active au financement de ces entreprises. Les programmes publics doivent s'inspirer du principe du partage des risques et comporter des contributions officielles encourageant les partenariats entre les entrepreneurs, les banques, les entreprises et les universités. Des analyses et des évaluations doivent être menées de manière plus rigoureuse afin de mettre progressivement un terme aux interventions inefficaces des autorités dès lors que le marché parvient à maturité et peut prendre le relais.

Faire connaître aux PME, par des programmes ciblés, les options de financement disponibles

Le fait d'informer les PME de la palette des possibilités de financement, par le biais par exemple de programmes publics de garantie, d'investisseurs-tuteurs et du crédit bancaire, renforcera l'utilisation des dispositifs. Les efforts de sensibilisation et de renforcement des compétences doivent stimuler une demande qualifiée de financements de la part des PME. La communication doit être spécialement ciblée et adaptée pour vaincre les disparités régionales, sectorielles, ethniques et culturelles, et tenir compte des caractéristiques particulières des entrepreneurs (sexe, âge, niveau d'études, etc.).

Mesurer et valoriser plus efficacement le capital intellectuel

Les méthodes de mesure et de révélation du capital intellectuel doivent être développées et diffusées, et aller de pair avec l'amélioration des services financiers destinés tout particulièrement aux PME. Les modalités de la mise au point de ces méthodes doivent permettre leur application généralisée. Mieux mesurés et valorisés, les actifs intellectuels peuvent être utilisés comme garantie et favoriser ainsi le développement de services financiers apportant un soutien plus efficace aux PME. Des approches innovantes, comme celle qui consiste à favoriser l'émergence d'économies de la connaissance s'attachant à trouver les moyens d'évaluer et de mettre en place des déclarations d'actifs immatériels comparables, pourraient s'avérer utiles.

Mieux tirer parti du capital social

La confiance, les connaissances implicites et la réputation ont leur importance dans l'essor de l'entrepreneuriat. Une meilleure exploitation du capital social, comme par exemple celui qu'intègrent les réseaux locaux d'entrepreneurs, peut contribuer à renforcer l'accès des PME au financement. On pourrait davantage recourir à des approches telles que celle élaborée par le consortium CONFIDI en Italie.

Favoriser les outils de financement du développement local

Les pépinières d'entreprises, les grappes innovantes de PME, les parcs scientifiques et technologiques et les agences de développement jouent un rôle important pour faciliter l'accès adéquat des PME au financement à un niveau tant local que régional. Les villes et les régions peuvent étayer et renforcer cette fonction en nouant des partenariats avec des institutions financières privées et des universités. Des incitations financières adaptées peuvent remédier aux carences du marché et stimuler l'investissement de fonds propres dans les entreprises locales.

Multiplier les outils adaptés à des besoins précis

Chaque stade de développement de l'entreprise nécessite un outil de financement adéquat. Les politiques publiques doivent reconnaître la nécessité d'une certaine flexibilité, et notamment d'une multiplicité d'outils adaptés aux besoins spécifiques de l'environnement local et régional. Dans le même temps, il est important de reconnaître le rôle que jouent les caisses coopératives de crédit et les caisses d'épargne pour satisfaire les besoins financiers de l'artisanat, des travailleurs indépendants et des microentreprises. Des établissements financiers spécialisés tels que la Shorebank, à Chicago, jouent un rôle essentiel dans les programmes de régénération urbaine, et créent ainsi des collectivités pérennes.

Associer les PME à la conception des politiques

Les entrepreneurs et les PME sont agiles et souples, mais vulnérables face aux frais fixes qu'entraînent par exemple une administration tatillonne, une bureaucratie excessive, les obligations déclaratives et les tarifs d'intermédiation pratiqués par les banques. Pour améliorer l'accès des PME aux financements, il convient de supprimer les obstacles indus à l'entrepreneuriat et à l'innovation, par exemple en allégeant la bureaucratie, en réduisant les coûts de transaction et en améliorant les conditions contractuelles. Souvent, les entrepreneurs et les PME ne sont pas suffisamment représentés dans les cercles nationaux et internationaux de formulation des politiques. Pour amoindrir le caractère curatif des réformes et en améliorer l'adéquation, il faudrait d'emblée impliquer les PME dans la conception des politiques qui les concernent ; on serait ainsi certain de bien appréhender leur point de vue et d'en tenir compte.

6. En outre, **les Participants ont conclu à la nécessité d'adopter des méthodes innovantes** pour surmonter les contraintes et diffuser des formules viables de financement des PME par le crédit et par le capital-investissement. **S'agissant du financement par le crédit, les actions suivantes sont proposées :**

Garantir l'obéissance des systèmes bancaires aux lois du marché, ainsi que leur bon fonctionnement

Il convient de réformer les dispositifs de réglementation bancaire en appliquant les principes de marché, de supprimer les obstacles à la concurrence étrangère et de prendre les autres mesures utiles pour garantir une saine concurrence sur ces marchés.

Améliorer la gestion et les connaissances financières des PME

Il convient de faire progresser les compétences spécialisées et les méthodes de travail de l'entreprise, afin par exemple d'améliorer sa connaissance des techniques de financement, d'accroître sa crédibilité et de renforcer sa capacité de négociation avec les banques. Il faut améliorer l'efficacité du traitement bancaire des dossiers de prêt aux PME, tout en limitant au minimum les mesures gouvernementales afin d'assurer la rentabilité des opérations de crédit aux petites entreprises. La création d'agences privées d'évaluation du crédit pourrait accroître la collaboration entre organismes de prêt, ce dont tireraient parti tous les protagonistes puisque les informations sur les risques de crédit compilées par l'agence d'évaluation seraient mises à disposition pour contribuer à atténuer les problèmes de frais fixes qui entravent l'octroi de prêts aux PME, tout en préservant une diversité adéquate des méthodes de mesure des risques de crédit. Il serait judicieux d'accélérer l'utilisation coordonnée des nouvelles technologies, y compris les TIC, tout en s'attaquant aux problèmes communs de protection de la vie privée, d'authentification et de lutte contre la fraude.

Renforcer les fonds de garantie et mieux utiliser les fonds publics connexes

Les dispositifs de garantie font partie des outils les plus efficaces dont disposent les pouvoirs publics pour faciliter l'accès des PME au financement par l'emprunt. Il convient toutefois de prendre des mesures pour favoriser un partage des risques adéquat entre les prêteurs du secteur privé et les PME elles-mêmes. Des initiatives contribuant à réduire les risques assumés par les fonds de garantie peuvent être mises en œuvre pour faciliter l'accès à des

garanties. Comme le fait le FOGAPE au Chili, il est possible de prévoir une réglementation et un contrôle susceptibles d'inciter les banques à se faire concurrence pour l'usage des garanties apportées par les fonds. On citera comme autre exemple le système de contre-garantie administré par le Fonds européen d'investissement (instrument de garantie au service des PME). Le fonds de garantie polonais POLFUND, à l'instar du système de garantie espagnol, a très nettement amélioré l'accès des entrepreneurs à des garanties après qu'ils eurent obtenu des contre-garanties du FEI en 2005.

Maintenir les commissions et les dispositifs de garantie à un niveau abordable

Il peut être intéressant de moduler les commissions payées par les PME au titre des garanties afin de concilier sélectivité et viabilité financière. Le niveau de ces commissions doit prendre en compte les imperfections du marché et d'autres considérations qui rendent les garanties moins abordables pour les PME. Le Fonds public italien de garantie aux PME est parvenu à maintenir les incidents de paiement et les coûts d'exploitation à un niveau bas en exploitant l'effet d'équilibrage des risques et les économies d'échelle.

Étendre la portée des programmes de microcrédit et de microfinancement

Les institutions de microcrédit et de microfinancement (IMF) comblent des lacunes importantes, en particulier dans les pays en développement, parce qu'elles sont proches des entrepreneurs locaux et adoptent des formules souples. Tel est le cas de Novobanco, qui consent à des microentreprises d'Afrique et d'Amérique latine des prêts adossés à des garanties informelles (des actifs immobiliers et un garant) sans commission et sans solde minimum exigé, sur la base de relations durables avec les chargés de prêts. Il convient de promouvoir des accords entre les IMF et les fournisseurs privés de services non financiers afin d'alléger les contraintes de capacité, tandis que les obstacles de nature réglementaire qui empêchent souvent les IMF d'étendre leurs activités de prêt aux microentreprises doivent être éradiqués. Dans les économies émergentes et en développement, les TIC peuvent contribuer à diffuser le recours aux IMF et contrecarrer le coûteux cloisonnement des marchés ruraux.

7. Dans la plupart des économies, seul un très faible pourcentage des PME se lance à la recherche de capital-investissement. Il s'agit pourtant là d'une forme de financement particulièrement importante pour les PME à forte croissance. À cet égard, **les Participants ont insisté sur la nécessité de mener les actions suivantes dans le domaine du capital-investissement :**

Sensibiliser davantage les PME à l'intérêt du financement par apport de fonds propres

Il convient de mieux faire connaître, assimiler et diffuser l'intérêt du capital-investissement, et notamment de sensibiliser les entrepreneurs aux notions de juste valeur et de transparence pour la valorisation des investissements.

Faciliter l'accès aux capitaux institutionnels

L'apport de nouveaux financements par des investisseurs institutionnels doit être facilité au moyen d'une réglementation flexible cohérente avec les règles de prudence applicables à la gestion des investissements.

Veiller à ce que le cadre de réglementation assure la neutralité entre les différentes sources de financement

Le cadre juridique, fiscal et réglementaire doit éviter toute discrimination à l'encontre du capital-investissement, y compris en ménageant des voies de sortie aisées, équitables et transparentes. La fiscalité ne doit pénaliser ni les PME, ni les entrepreneurs, ni leurs bailleurs de fonds. Il s'agit d'assurer la neutralité entre les différentes sources de capital-investissement, qu'il s'agisse par exemple de fonds de capital-risque locaux ou étrangers. Le maintien de la neutralité entre le recours à l'emprunt et le financement par apport de fonds propres doit également constituer un objectif des politiques fiscales menées.

Prendre des mesures pour améliorer les voies de sortie

Dans maints pays, l'environnement de sortie du capital n'est pas favorable aux capital-risqueurs. Les marchés boursiers liquides sont soit absents, soit trop cloisonnés, et les obligations liées à la cotation sont parfois trop strictes.

<p>Utiliser les programmes publics pour tirer parti des compétences et catalyser les apports de fonds privés</p>	<p>Par ailleurs, les spécificités locales entravent les cessions et les fusions-acquisitions ; il convient de supprimer les obstacles à ces activités.</p> <p>Les programmes publics peuvent contribuer pour une part importante à accroître le savoir-faire des PME en matière d'attraction et d'utilisation du capital-investissement, comme le fait le Vaekstfonden au Danemark. Correctement épaulés sur le plan de la gestion, les fonds d'investissement publics peuvent opérer de manière à catalyser et exploiter l'apport de capital-investissement privé. Il convient d'étoffer les mesures de renforcement de l'accès des PME aux marchés, par exemple dans le droit fil des programmes de la SBA américaine.</p>
<p>Renforcer les conseils de mise en œuvre des lignes directrices applicables aux investissements de capital-risque pour une valorisation juste</p>	<p>Si les associations de capital-risque ont mis au point des lignes directrices pertinentes pour la juste valorisation des investissements de fonds propres privés (AFIC/BVCA/EVCA et PEIGG), la valorisation du capital-risque demeure sujette à caution et approximative. De nouveaux conseils et de nouvelles formations sur l'application de lignes directrices de ce type peuvent accroître la confiance des investisseurs dans l'homogénéité et la fiabilité des valorisations des investissements de capital-risque. La valorisation à des fins comptables des investissements effectués dans des fonds de capital-risque est l'un des domaines méritant un examen plus approfondi.</p>
<p>Aider les capital-risqueurs et les investisseurs-tuteurs à prospérer</p>	<p>Il n'y a pas de capital-risque sans capital-risqueurs, et les investisseurs-tuteurs accroissent beaucoup l'efficacité des financements informels. Représentant une race d'entrepreneurs en plein essor, ces intervenants s'appuient sur leurs capacités et leur courage pour assumer des risques. Les obstacles à leur action doivent être détectés et éradiqués. Il est aussi possible, pour stimuler leur dynamisme, de mettre en avant des exemples de réussite emblématiques. Il faut rechercher des moyens de faciliter l'instauration de « réseaux d'investisseurs-tuteurs » qui peuvent considérablement étayer les flux d'informations et de capitaux.</p>
<p>Réduire les obstacles qui entravent les marchés transnationaux du capital-investissement</p>	<p>Des efforts doivent viser à atténuer les obstacles à la création de marchés transnationaux du capital-développement et du capital-risque. Les fonds transnationaux de capital-investissement doivent être encouragés pour leur aptitude à renforcer les échanges d'informations et la compétitivité des PME sur les marchés mondiaux.</p>

8. Enfin, pour étayer les mesures concernant le financement des PME, **les Participants invitent l'OCDE à continuer** d'améliorer la qualité des données et des statistiques. Du fait de lacunes dans les données et les statistiques et de la très grande hétérogénéité de celles-ci d'un pays à l'autre, il est difficile de déterminer dans quelle mesure les PME et l'entrepreneuriat souffrent, d'une manière générale, d'un déficit de financement. Il conviendrait de mettre en place un nouveau partenariat pour surmonter les obstacles actuels au financement des PME. L'accent doit être mis sur l'amélioration de la disponibilité des données statistiques, et sur le recensement et la diffusion de pratiques exemplaires en matière de financement des PME et de l'entrepreneuriat. Faisant fond sur les travaux très intéressants du *Groupe de travail de l'OCDE sur les PME et l'entrepreneuriat* et du *Comité des marchés financiers de l'OCDE*, les Participants invitent l'Organisation à approfondir les domaines suivants (sous réserve que les ressources soient disponibles) :

Recommandations pour la suite des travaux de l'OCDE

Pour améliorer la disponibilité **des données et des statistiques** ainsi que la **compréhension des problèmes non résolus** concernant le financement des PME et de l'entrepreneuriat, l'OCDE devrait :

- Préparer un manuel présentant des définitions (y compris de la notion de « déficit de financement »), des indicateurs et une méthodologie statistique pour recueillir des données sur les financements offerts aux PME et la demande de financement émanant de ces entreprises.
- Encourager l'utilisation de ce manuel pour réaliser des enquêtes périodiques auprès des PME et des bailleurs de fonds, apporter aux décideurs et aux acteurs du marché des informations plus fiables et plus détaillées et les aider à déterminer s'il existe un déficit de financement et où il se situe, mieux comprendre le fonctionnement des marchés financiers nationaux, régionaux et mondiaux pour ce qui touche aux PME, et détecter toute insuffisance ou entrave à leur fonctionnement.
- Prendre l'initiative de mettre au point des données et des statistiques de meilleure facture, de façon à permettre l'instauration de critères internationaux facilitant la comparaison des performances relatives des marchés en matière de financement des PME ; et mettre en lumière la persistance de déficits de financement et les questions non résolues.

Pour favoriser **l'adoption et la diffusion des meilleures pratiques possibles** à l'appui du financement des PME et de l'entrepreneuriat, l'OCDE devrait entre autres :

- Analyser et évaluer les politiques en vigueur à l'égard des PME et de l'entrepreneuriat, y compris leur contexte du point de vue financier, de la réglementation et de l'action publique, et promouvoir le partage d'expérience entre les décideurs quant aux pratiques exemplaires (et aux politiques qui se sont révélées moins fructueuses) destinées à remédier aux déficits de financement.
- Étudier des mécanismes appropriés pour l'établissement de partenariats public-privé plus forts en matière de financement de PME, et des instruments adaptés au renforcement du rôle des investisseurs institutionnels.
- Examiner la question du cloisonnement des marchés dû au manque de cohérence des régimes fiscaux et des réglementations, et améliorer les conditions relatives aux programmes transnationaux de formation de capital.
- Examiner la manière dont la formation, les transferts de compétences et les programmes de formation à la finance et d'amélioration des pratiques comptables et, plus généralement, les programmes de sensibilisation, peuvent le mieux aider les PME à acquérir l'information et les compétences dont elles ont besoin pour accéder effectivement à des financements. Ce projet devrait chercher à impliquer fortement les économies non membres.
- Examiner la façon de renforcer les flux et la transparence des informations relatives aux PME.

Pour établir un nouveau partenariat visant à **traiter les obstacles actuels** au financement des PME, l'OCDE devrait s'efforcer, avec des économies non membres et les principales parties prenantes, de :

- Créer un *Forum mondial de l'OCDE pour un dialogue tripartite* regroupant les pouvoirs publics, les milieux financiers et les PME de la zone de l'OCDE et d'économies non membres, afin de faire régulièrement le point sur le renforcement du financement des PME et de l'entrepreneuriat. Ce travail serait mené conjointement par les organes compétents de l'OCDE, à savoir le Groupe de travail sur les PME et l'entrepreneuriat et le Comité des marchés financiers, en collaboration avec d'autres organisations ou institutions internationales.

Co-realização:



Patrocínio:



Ministério
do Turismo

Ministério
da Fazenda



Realização:



Ministério do
Desenvolvimento, Indústria
e Comércio Exterior

